

# Règlement TRAIL DES FOULEES CHEVANCELAISES 2024

## Article 1 : Organisation et définition des épreuves

Le Club Akro Bitum de Chevanceaux organise le dimanche 2 juin 2024 sa traditionnelle manifestation sportive qui **devient cette année un TRAIL**.

3 parcours sont proposés de 6, 13 ou 24 km composés de plus de 90% de chemins, sentiers, sous-bois... sur la commune de Chevanceaux et communes environnantes.

Dénivelé + : 300m

Une randonnée est également organisée empruntant les parcours du Trail : 2 distances proposées de 6 ou 13 km.

Une course enfants est proposée en fin de matinée avec des distances adaptées aux âges de chacun.

Les courses sont ouvertes à tous les licenciés de course à pied UFOLEP et FFA et aux non licenciés avec un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, daté de moins d'un an.

- 24 km : à partir de Junior
- 6 et 13 km : à partir de Cadet

Une autorisation pour les mineurs pour participer à la course enfant ou courses adultes sera obligatoire.

## Article 2 : Horaires et Lieu

Retrait des dossards : à partir de 7H15 au Plan d'eau du Lary et jusqu'à 30 min avant le départ.

**Lors de la course, porter son dossard visiblement.**

Départ : au Plan d'eau du Lary

8H30 : 24 km et randonnée pédestre

9H00 13 km

9H30 6 km

11H30 course enfants

Arrivée : au Plan d'eau du Lary

## Article 3 : Ravitaillements

Plusieurs ravitaillements sur les parcours + un à l'arrivée

## Article 4 : Vestiaires et douches

Toilette : sur place à disposition des concurrents

Vestiaires, douches : au stade de foot de Chevanceaux

## Article 5 : Chronométrage

A l'arrivée. Chronométrage sportif par OK TIME

## Article 6 : Inscriptions

Inscription web (courses et rando) **jusqu'au 1 juin minuit sur :**



Ou

Sur place le jour de la course (avec majoration de 4 euros **pour les coureurs uniquement**).

Pour toute inscription au Trail, il vous sera demandé obligatoirement la photocopie de la licence en cours de validité à la date d'inscription ou la photocopie du certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou course à pied en compétition, datant de moins d'un an.

#### Article 7 : Tarifs

12 € pour les 24 km

10 € pour les 13 km

6 € pour les 6 km

5 € pour la marche (gratuite pour les enfants jusqu'à 12 ans)

1 € pour la course enfants (inscription uniquement sur place), reversé à l'association  
« Ma force Mon combat »

Possibilité d'inscription sur place avec majoration **de 4 euros pour le TRAIL uniquement**  
Règlement à l'ordre d'AKRO BITUM

#### Article 8 : Sécurité

Un médecin + ambulance seront présents pendant toute la durée de l'épreuve.

#### Article 9 : Récompenses

Un lot sera offert à chaque participant (course, marche et enfants).

Récompense aux 3 premiers Homme et Femme de chaque course et au premier de chaque catégorie.

Récompense au club le plus représenté.

#### Article 10 : Abandon

En cas d'abandon, le concurrent doit obligatoirement prévenir le bénévole commissaire le plus proche, afin de le ramener au point de départ.

#### Article 10 : Repas

Possibilité de repas sur place après course au prix de 14 euros.

Les couverts ne sont pas fournis.

#### Contacts :

[akrobitum@orange.fr](mailto:akrobitum@orange.fr) ou par téléphone au 06.59.79.54.85

Ma participation aux Foulées Chevancelaises engage ma responsabilité personnelle et le respect du règlement de la course et des randonnées fixé par les organisateurs.

Mon engagement implique :

- *Mes assurances personnelles en cours de validité (civile et assurance dommages corporels)*
- *Le respect du code de la route, des consignes de sécurité et de l'environnement*
- *De dégager toute responsabilité impliquant les organisateurs en cas d'accident et d'incident*
- *De signaler par écrit le refus d'être photographié ou de voir son image diffusée*
- *D'accepter sans restriction les conditions fixées par les organisateurs*

Le Club se réserve le droit d'annuler la compétition en cas de force majeure mettant en danger les participants, sans que ceux-ci puissent prétendre au remboursement.